

Publié le 15 octobre 2015

Synode : l'Église va-t-elle réformer sa doctrine maintenant ?

Est-ce maintenant que l'Église va réformer sa doctrine sur le mariage ou se décider à changer sa pastorale ?

Les attentes sont contradictoires

A mi-chemin de son parcours, le Synode sur la famille avance avec lenteur, précaution, discrétion. Il ne donne guère l'impression d'une assemblée dynamique, fébrile, de travailleurs aux manches relevées et à pied d'œuvre d'un travail d'un géant prêt à affronter sa carrière.

Timidité ? Errance ? Dissensions internes que l'on voudrait cacher, on ne sait trop ! Les Pères ont discuté autour des trois textes fondamentaux, la Relation III du synode antérieur, celui d'octobre 2014 qui a servi de *Lineamenta*, l'*Instrumentum Laboris* envoyé au cours de l'été et l'Homélie du Saint-Père lui-même à l'occasion de l'ouverture de cette session.

Sauf à explorer les inévitables dissensions qui ont lieu derrière les rideaux que l'on s'efforce à tout prix de faire oublier et qui sont importantes, les Pères Synodaux n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent. Il est reconnu, non seulement par un petit groupe d'évêques, de théologiens, de laïcs, que les premières parties de l'*Instrument Laboris* issus du synode précédent étaient doctrinalement faibles et peu créatifs du point de vue pastoral. Il y avait donc du travail à faire !

Malgré la fièvre des débuts, les inquiétudes demeurent

C'est dans une indéniable fébrilité que ce synode s'est ouvert, sur un fond de tensions, disent en chœur tous les principaux médias du monde. Les causes de l'inquiétude allaient des soucis sociologiques aux quelques rares inquiétudes doctrinales. **Des inquiétudes** agitent légitimement les pères synodaux. Tout d'abord, les faits sociaux que tout le monde connaît : dévalorisation du mariage comme l'unique passage obligé pour fonder une famille, dévalorisation appuyée par la grande partie des législations occidentales : unions de fait, légalisations du concubinage, organisation des Pacs et même mariage homosexuel. Devant cet amoncellement de difficultés réelles, les Pères Synodaux ont-ils une confiance suffisamment forte et ferme en la doctrine de leur Église sur le mariage et une conviction suffisamment vigoureuse, dans la valeur du message que l'Église a reçu de Jésus-Christ. La Parole du Christ ne devrait-elle pas être la médecine que tout le monde attend ? Certains en doutent, même s'ils nous disent qu'ils ne sont pas là pour changer la doctrine, sauf à scier la branche sur laquelle ils sont assis !

D'où les inquiétudes dont ils nous font part : ce synode n'est-il pas trop occidental ? En quoi les problèmes des divorcés remariés, des Pacs, intéressent-ils l'Église universelle ? L'Afrique se sent

délaissée dans ses préoccupations et ses défis propres, au profit de thématiques européennes et nord-américaines à la couverture médiatique disproportionnée.

Changements pastoraux importants, sans changements doctrinaux ?

Le Saint Père, lui, se veut rassurant et ferme : **il n'est pas question de toucher à la doctrine du mariage**, surtout à son indissolubilité. Mgr Bruno Forte, archevêque de Chieti-Vasto, secrétaire spécial du synode, a redit lundi 5 octobre en conférence de presse : «Il s'agit d'un synode pastoral et non pas doctrinal». Cette opposition que l'on avance masque la réalité : il est impossible d'aller dans le sens où un certain nombre de participants au Synode voudraient aller, sans changer le rapport entre le doctrinal et le pastoral. Ou on admet à la communion eucharistique un certain nombre de divorcés remariés sans qu'il y ait, au moins au for interne, une certitude de l'invalidité du premier mariage, ou on n'exige pas cette certitude et l'on ne regarde que les faits, que la souffrance, que la demande. Mais pour admettre qu'une certitude au for interne suffit, il faut un jugement posé par une autorité compétente – ordinairement l'évêque – sur les conditions d'une conscience droite, éclairée et obéissante de la vérité du sacrement de mariage. Si l'on ne s'enquiert pas de cette certitude – ce qui est une obligation pastorale – c'est que l'on change au moins pratiquement la doctrine même du mariage. Il n'est plus indissoluble jusqu'à la mort, d'autres raisons pourraient justifier, sa rupture : un mariage valide au for externe – un mariage est toujours valide au for externe tant qu'il n'a pas été déclaré invalide – pourrait être considéré comme invalide sur le seul fondement d'un jugement de conscience personnel ? Ou alors on change la discipline eucharistique : n'importe quel état d'âme et de conscience pourrait autoriser la communion, laquelle deviendrait une médecine universelle.

Si l'on veut conserver l'intégrité de la doctrine autant du mariage que de l'Eucharistie, il faudrait que le Synode s'interroge plus profondément sur l'essence et les modalités d'un changement pastoral et de son lien avec la doctrine sacramentelle. Et non pas seulement qu'on se contente de proclamer bien haut la primauté de la miséricorde sur la justice.

Il ne faut pas se contenter de proclamer bien haut la primauté de la miséricorde sur la justice

A sa manière, sur ces questions, le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris et vice-président du Synode, va même jusqu'à mettre le cardinal Kasper "au placard" avec ses «théories imaginées il y a vingt ans et actualisées l'an dernier». Et, en s'adressant à la presse : «Si vous aviez l'idée de changements spectaculaires sur la doctrine de l'Église, vous serez déçus !» «Ça vous évitera de reposer la question les jours suivants» ajoute-t-il. Les choses ont eu le mérite d'être dites clairement, mais les discussions *en circuli minores* ne semblent pas en avoir été affectées.

Inquiétudes sur la Méthode

Sauf que le soir même, les interventions francophones s'illustraient par la vivacité de leur ton pour exprimer de nouvelles inquiétudes. Elles portaient sur les **innovations méthodologiques** employées pour ce synode. Beaucoup d'évêques sont surpris par cette priorité accordée, dès le début du synode, aux *circuli minores*, c'est-à-dire au travail en groupes linguistiques, avec très peu de

sessions en assemblées plénières contrairement aux autres Synodes. Selon eux, cela enferme le travail dans des particularités culturelles et ne permet plus d'entendre certains groupes épiscopaux et surtout de sentir la mouvance et l'orientation de toute l'Assemblée. Par ailleurs, on souligne que le travail en petit comité – *circuli minores* – permet à plusieurs une plus grande liberté de parole et de pensée. Mais quelle sera la portée du rapport final ? Y en aura-t-il seulement un ? Si oui, contiendra-t-il des propositions suffisamment claires pour faire l'objet d'un vote ? Cette commission chargée de rédiger le *relatio finalis* du synode n'est pas élue par l'assemblée mais nommée directement par le Pape sans l'accord des membres du synode. Cela fait grincer des dents, bien que l'on reconnaisse au Pape le droit d'en disposer ainsi.

Mardi 6 octobre au matin, le Pape, qui n'assiste pas aux *circuli minores*, intervient en début de session pour inviter ses confrères à «ne pas céder à une herméneutique conspiratrice» et confirme la méthodologie présentée par le cardinal Baldisseri, secrétaire général du synode, qui explique le rôle des 10 membres de la commission et la continuité de l'*instrumentum laboris* par rapport à l'an

dernier. Il a été applaudi. Car il semble que malgré tout, les membres du Synode sont contents de ces petites discussions en *circuli minores*. Cela revient dans toutes les interventions des pères synodaux lors des conférences de presse à la Sala Stampa. Tous parlent de la grande liberté de parole dont ils jouissent, de l'écoute et du respect pour chacun des participants, qu'ils soient pères synodaux ou laïcs invités en tant qu'auditeurs, ainsi que de la grande sérénité dans laquelle se vivent ces échanges. Romilda Ferrauto, l'attachée de presse française qui assiste à toutes les sessions, nous l'a confirmé. C'est un changement en comparaison avec les vives empoignades de l'an dernier.

Malgré cette bonne volonté apparente et ces politesses de langage, les difficultés relevées plus haut sur le lien entre le doctrinal et le pastoral sont régulièrement soulevées dans la Salle de Presse. Christopher Lamb de *The Tablet*, ainsi que Benjamin Rosier de *RCF*, posent à plusieurs jours d'intervalle cette question, et les réponses ne brillent pas forcément par leur clarté : «S'agit-il de doctrine ou de discipline ? Nos opinions divergent sur la question,» reconnaît Mgr Durocher, le président de la Conférence des évêques du Canada. Le cardinal Baselios Cleemis Thottunkal, président de la conférence des évêques de l'Inde, est plus direct : «Le Royaume de Dieu appelle à la conversion. Le Christ dit dans l'évangile : va, et ne pêche plus.»

Que va faire le Pape ?

Il y a en plus l'énigmatique question sur l'attitude du Pape. Le 9 octobre, le cardinal Tagle de Manille reconnaissait qu'il n'était pas sûr que le synode aboutisse à la rédaction de la part du Saint Père d'une exhortation apostolique. Quand on sait que le cardinal Tagle est un proche de François, cette déclaration a de quoi surprendre. Cela voudrait-il dire que tout ce travail ne servirait à rien ? Les premiers rapports des travaux en *circuli minores* publiés ce même jour ont fait ressortir cette inquiétude des pères synodaux, francophones notamment, dans le *circulus gallicus A*, qui se disent

Malgré une bonne volonté apparente, les difficultés sur le lien entre doctrinal et pastoral sont régulièrement soulevées

«sans illusion» quant à l'utilité des *modi* (amendements) pourtant rédigés et votés consciencieusement à la majorité des deux tiers dans chaque groupe.

Le texte de l'*instrumentum laboris* fait en effet l'unanimité contre lui, par sa piètre qualité de rédaction et d'organisation. Plus de 400 *modi* ont été proposés par les différents groupes linguistiques lors du premier rapport qui concerne la première partie du texte, la plus consensuelle et générale.

La question d'un **renouvellement du langage** est revenue également très fréquemment sans que l'on comprenne bien ce qu'elle signifie, comme l'a fait justement remarquer John Allen de *Crux Boston Globe*. On nous parle de «rejeter le langage de l'exclusion», «d'aborder un langage de miséricorde et non pas de pitié envers le

homosexuels» et même de changer le mot concubinage, jugé trop négatif, pour le mot cohabitation, et d'avoir une «attitude bienveillante pour la cohabitation stable qui ne doit pas être confondue avec l'infidélité matrimoniale.» Il est tout à fait notable que sur ce point précis, un couple de laïcs invités aux *circuli minores* a fortement réagi en interpellant les pères synodaux : si l'on est désormais bienveillant à l'égard de la cohabitation, quel soutien auront les parents qui donnent avec courage à leurs enfants l'exemple de la chasteté avant le mariage ?

Si l'on est bienveillant à l'égard de la cohabitation, quelle valeur prendra la chasteté avant le mariage ?

Dernier point récurrent : **le difficile exercice de la catholicité**. Sur la première partie de l'*instrumentum laboris* qui s'attache à définir la beauté de la vocation de la famille, tous les participants sont à peu près d'accord. Mais dès qu'il s'agit d'aborder les difficultés particulières, pour sortir des généralités, la proposition est souvent faite par les pères synodaux de déléguer aux conférences épiscopales nationales ou régionales la possibilité d'intervenir sur certains sujets. Comment dans ce cas-là conserver l'unité de la foi ? Comme l'a indiqué Mgr Ulrich, évêque de Lille, «nous ne pouvons pas nous éloigner de l'unité catholique, ni du peuple qui nous est confié : l'équilibre à trouver entre les deux est un exercice de haute voltige.» Sinon, ainsi que l'a souligné Jean-Marie Guénois du *Figaro* ce mercredi 14 octobre, ne serait-ce pas la démonstration que ce synode serait «le premier synode décentralisé de l'Église» ?

Lors des assemblées générales, l'un des pères synodaux francophones a affirmé que «la fumée de Satan¹ était entrée au synode l'an dernier». Cette réflexion a fait sourire l'assemblée, puis a été reprise un peu plus tard, à la surprise générale, par un père germanophone de renom qui a affirmé que Satan serait bien présent en effet s'ils n'arrivaient pas à travailler ensemble.

La sérénité affichée par les pères synodaux va-t-elle passer l'épreuve des dernières parties de l'*instrumentum laboris* ? Pourquoi cette fameuse lettre des 13 cardinaux remettant en question la procédure du synode et adressée au Saint Père a-t-elle soudainement été rendue publique, avec une semaine de décalage, désignant une liste erronée de signataires ? Car une lettre au Pape a bien été écrite et signée par des cardinaux, ce qui est tout à fait normal et légal vis-à-vis des procédures

1 - Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, *Dans un monde qui change retrouver le sens du politique*, coédition Bayard/Cerf/Mame, 2016.

synodales, mais selon le Cardinal Pell, elle devait rester privée et, selon le cardinal Napier, elle avait un contenu différent. Comment s'est-elle trouvée dans les mains de Sandro Magister, vaticaniste toujours très critique, mettant mal à l'aise ses signataires et les décrédibilisant aux yeux de l'opinion et de l'assemblée ?

Les deuxièmes rapports des *circuli minores* ont été rendus publics hier mercredi 14 octobre et ont révélé une attitude nouvelle et inattendue. Les pères synodaux du *circulus germanicus*, au lieu de partir de l'*instrumentum laboris* comme l'ont fait les autres groupes, ont proposé un texte largement théologique. Quand on sait que ce groupe a en son sein des figures telles que les cardinaux Marx de Munich, Kasper, Schönborn et Müller, préfet pour la Congrégation pour la doctrine de la foi, et que ses membres ont été unanimes pour écrire ce texte, on se demande quels en sont la portée et l'impact pour la réflexion de l'assemblée générale.

Le suspense est donc grand quant à l'issue de ce synode. Pour le moment, peu de grandes questions ont été abordées et aucune proposition pastorale n'a été adoptée. C'est maintenant dans les troisième et quatrième parties de l'*instrumentum laboris* que les pères synodaux vont aborder les problèmes les plus épineux. C'est le défi humain des dix derniers jours !

Alix Verdet

Retrouvez cet article sur notre [site](#)